



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve)

Numéro de la demande : 2020-0726
Demande : Sous-catégorie B.3.10 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve)
Produit : Barricade SG
Numéro d'homologation : 29544
Principes actifs (p.a.) : Thifensulfuron-méthyle et tribénuron-méthyle à 25 % chacun
N° de document de l'ARLA : 3116954

Contexte

L'herbicide Barricade SG est homologué pour le traitement en postlevée des cultures suivantes dans le cadre de la lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges : blé (de printemps, dur et d'hiver), orge de printemps, avoine et certaines graminées. Le produit est destiné à être utilisé seul ou dans un mélange en cuve avec d'autres herbicides homologués, à savoir Perimeter, Perimeter II, et Perimeter II + ester de MCPA. Pour des précisions sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande visait l'inclusion des énoncés et des utilisations ci-dessous :

- Le composant du mélange en cuve Perimeter II peut être remplacé par 333 g é.a./L de tout produit équivalent contenant la même concentration de fluroxypyr.
- Le composant du mélange en cuve Perimeter peut être remplacé par 180 g é.a./L de tout produit équivalent contenant la même concentration de fluroxypyr.
- Le mélange en cuve Barricade SG + Perimeter II + ester de MCPA peut être utilisé pour le traitement de l'avoine.

Évaluation des propriétés chimiques et des effets sur la santé et sur l'environnement

Aucune évaluation des propriétés chimiques, des effets sur la santé et des effets sur l'environnement n'était requise pour la présente demande, car aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la préparation ou au mode d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Les renseignements présentés pour l'évaluation de la valeur du produit, qui étaient sous forme de justification scientifique, ont été jugés suffisants pour appuyer l'inclusion 1) de l'énoncé indiquant que l'herbicide Perimeter II peut être remplacé par 333 g é.a./L de tout produit équivalent contenant la même concentration de fluroxypyr, 2) de l'énoncé indiquant que l'herbicide Perimeter peut être remplacé par 180 g é.a./L d'un produit équivalent contenant la même concentration de fluroxypyr pouvant faire partie du mélange en cuve, et 3) du traitement de l'avoine par le mélange en cuve Barricade SG + Perimeter II + ester de MCPA.

Les modifications proposées de l'étiquette de l'herbicide Barricade SG offriront aux producteurs 1) un choix élargi de marques de fluroxypyr à mélanger en cuve avec Barricade SG et 2) une option additionnelle pour la lutte contre un éventail accru de mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures d'avoine.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour appuyer les modifications proposées de l'homologation à condition que les modifications requises soient apportées à l'étiquette.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

N° de l'ARLA 3093996 2020, Rationale to support the tank mix of Barricade SG plus equivalent fluroxypyr brands, DACO: 10.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9